

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX

N° 12/03

**ATTRIBUTION MAPA MAITRISE
D'ŒUVRE EXTENSION DU SIEGE
D'HEYRIEUX**

REÇU LE
01 FEV. 2012
Syndicat Mixte Nord Dauphiné

ARRIVÉ LE :
30 JAN. 2012
SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE DOUZE, le 18 janvier
Le bureau dûment convoqué le 12 janvier 2012
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur LEVY

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 10

PRESENTS :

Monsieur LEVY Henri
Monsieur QUEMIN André
Monsieur LAVERGNE Louis
Monsieur PINOT Jacques
Monsieur GELIN Maurice
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur MARIN Jean
Monsieur CICALA David
Monsieur BOUVIER PATRON Denis

EXCUSE :

Il est exposé :

Conformément à nos souhaits de développer un service interne pour la gestion des contenants (bacs OM et CS), nous envisageons l'extension de nos bâtiments, et nos capacités de stockage sur le site d'Heyrieux.

Une consultation pour le choix du maître d'œuvre a été lancée sous forme de marché à procédure adaptée.

Quatre candidats ont remis une offre pour ce marché. A l'issue de la procédure de jugement des dossiers, et après avis du comité de consultation, le bureau décide de retenir la proposition du cabinet ACOBAT Architecte, associé au bureau d'études GIRUS.

Le montant des honoraires du groupement est fixé à un taux de rémunération 7,5%, soit un montant de 60 000€ par rapport à l'estimation initiale.

Le bureau a adopté à l'unanimité la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 18 janvier 2012

**Le Président
H. LEVY**

